

La Fondation Marichette offre des bourses d’études aux femmes du Nouveau-Brunswick qui vivent dans la précarité financière afin de les aider à poursuivre une formation susceptible de leur permettre d’atteindre l’autonomie financière.

Les bourses sont financées grâce aux dons et aux activités organisées par la Fondation. Le montant total de bourses accordées annuellement dépend des recettes annuelles et du rendement du Fond.

Le montant annuel minimum des bourses est augmentée à 10 000**$** et afin de réduire l’incertitude et l’insécurité qui entraînent souvent l’abandon des études, la bourse est **renouvelable** pour la durée du programme académique de l’étudiante.

**CRITÈRES D’ADMISSIBILITÉ**

* Être citoyenne canadienne ou avoir obtenu la résidence permanente ou être inscrite auprès du gouvernement fédéral en vertu de la Loi sur les Indiens sans égard à la citoyenneté;
* Être résidant au Nouveau-Brunswick;
* Être admises à temps plein à un programme menant à un grade universitaire de premier cycle ou à un diplôme d'études collégiales **en français** dans une institution postsecondaire publique ou privée reconnue ;
* Démontrer un besoin financier important.

**FORMULAIRE DE DEMANDE**

Le formulaire de demande est disponible sur le site Web suivant :

* <https://www.marichette.ca/fr/bourses>

**DATE LIMITE : le** 15 mars 2025